Date de révision 17.03.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

- Nom commercial

Ryton® R-4-200NA PPS Compound

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations de la Substance/du Mélange

- Fabrication de pièces par injection ou extrusion

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

SOLVAY SPECIALTY POLYMERS ITALY S.p.A. VIALE LOMBARDIA, 20 20021, BOLLATE ITALIA Tel: +39-02-290921

Adresse e-mail

manager.sds@solvay.com

Fax: +39-02-29092614

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 1 7211 0003 [CareChem 24]

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (Règlement (CE) No 1272/2008)

- Non classé comme produit dangereux en vertu de la réglementation ci-dessus.

2.2 Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) No 1272/2008

- Non étiqueté comme produit dangereux selon la réglementation ci-dessus.

2.3 Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substance

- Non applicable, le produit est un mélange.



Date de révision 17.03.2016

3.2 Mélange

Informations sur les Composants et les Impuretés

Nom Chimique	Numéro d'identification	Classification Règlement (CE) No 1272/2008	Concentration [%]	
Polyphenylene sulfide	NoCAS : 26125-40-6	Non classé	>= 50 - <= 60	
	auto classification			
Unrespirable glass fibers (D>3 µm)	NoCAS : 65997-17-3	Non classé	>= 40 - < 50	
	auto classification			

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation

- Ecarter le sujet de l'ambiance empoussiérée, le faire moucher.
- Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

- Laver avec de l'eau et du savon.
- Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Refroidir rapidement à l'eau froide après contact avec le polymère chaud.
- Ne pas racler le polymère de la peau.
- Appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux

- Rincer les yeux à l'eau courante pendant quelques minutes, en maintenant les paupières largement écartées.
- Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion

- Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- En cas d'ingestion massive, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation

Effets

- Irritation mécanique due aux particules du produit.
- La décomposition thermique peut conduire au dégagement de gaz et de vapeurs dangereux.

En cas de contact avec la peau

Effets

- Irritation mécanique due aux particules du produit.

En cas de contact avec les yeux

Effets

- Irritation mécanique due aux particules du produit.

En cas d'ingestion

Effets

- Risque faible en cas d'ingestion.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

P00000221866





Date de révision 17.03.2016

Avis aux médecins

Aucun(e).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- poudre
- Mousse
- Eau
- Eau pulvérisée
- Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappropriés

- Aucun(e) à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

- Des matières combustibles
- Lors d'un incendie, le polymère fond et libère des gouttelettes pouvant propager la flamme.
- Une combustion amorcée a tendance à s'étouffer (voir section 9).
- Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage.

Produits de combustion dangereux:

- Dioxyde de carbone (CO2)
- Anhydride sulfureux
- Monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

- En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Porter des vêtements et équipements de pompiers ignifugés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour le personnel non formé aux situations d'urgence

- Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Conseil pour les répondants en cas d'urgence

- Balayer pour éviter les risques de glissade.
- Éviter la formation de poussière.
- Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas décharger dans l'environnement.
- Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.
- Éviter la formation de poussière.
- Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.
- Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

P00000221866

Version: 1.03 / FR (FR)



Date de révision 17.03.2016

6.4 Référence à d'autres rubriques

- Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à la terre.
- Utiliser de l'appareillage en matériaux compatibles avec le produit.
- Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Mesures d'hygiène

- Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
- À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Classe d'explosibilité de poussière

- St1

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/Conditions de stockage

- Conserver le récipient bien fermé.
- Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
- Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
- Éviter la formation de poussière.
- Ne pas fumer.
- Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec:
- Fournisseur

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec limites d'exposition professionnelle sur le lieu de travail

Composants	Type de valeur	Valeur	Base
Particules non spécifiées autrement	TWA	10 mg/m3	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
	Type d'exposition : Fraction inhalable		
Particules non spécifiées autrement	TWA	3 mg/m3	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
	Type d'exposition : Fraction respirable		

P00000221866





FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ryton® R-4-200NA PPS Compound

Date de révision 17.03.2016

Unrespirable glass fibers (D>3 μm)	VME	1 fibre.cm-3	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)	
		Substances preoccupantes en raison d'effets cancerogenes possibles, Sauf exemption de classification suivant conditions définies par l'arrêté du 28 août 1998., Valeurs limites indicatives		
Unrespirable glass fibers (D>3 μm)	TWA	5 mg/m3	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)	
	Type d'expo	Type d'exposition : Fraction inhalable		
Unrespirable glass fibers (D>3 μm)	TWA	1 fibre.cm-3	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)	
	Type d'expo	Type d'exposition : fibres		
Unrespirable glass fibers (D>3 μm)	TWA	1 fibre.cm-3	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)	
	Type d'expo	Type d'exposition : fibres		

P00000221866 Version: 1.03 / FR (FR)





Date de révision 17.03.2016

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom du produit	Compartiment	Valeur	Remarques
[carbonato(2-)]hexadécahydroxybis(aluminium)hexamagnésium	Eau douce		Pas de dérivation de PNEC car aucu effet néfaste n'est observé (approch qualitative).
	Eau de mer		Pas de dérivation de PNEC car aucu effet néfaste n'est observé (approch qualitative).
	Eau		Dégagement intermittent., Pas de dérivation de PNEC car aucun effet néfaste n'est observé (approche qualitative).
	Sédiment d'eau douce		Pas de dérivation de PNEC car les données sont insuffisantes ou non disponibles.
	Sédiment marin		Pas de dérivation de PNEC car les données sont insuffisantes ou non disponibles.
	Sol		Pas de dérivation de PNEC car les données sont insuffisantes ou non disponibles.
	STP	10 mg/l	PNEC pire cas (dérivée bien qu'auci effet ne soit observé).
	Oral (empoisonnement secondaire)		Pas de dérivation de PNEC car les données sont insuffisantes ou non disponibles.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de contrôle

Mesures d'ordre technique

- Prévoir une aspiration locale adaptée si risque de décomposition de produit (voir section 10).
- Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
- Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures de protection individuelle

Protection respiratoire

- Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
- Utiliser seulement un appareil respiratoire conforme aux règlements/ normes nationaux/internationaux.
- En cas d'empoussièrement/de brouillards/de fumées, masque anti-poussières de type P1.
- En cas de décomposition (voir section 10), masque facial à cartouche combiné de type B-P2.

Protection des mains

- Pour manipuler du produit à chaud, utiliser des gants résistant à la chaleur.

Protection des yeux

- Lunettes de sécurité avec protections latérales
- Lunettes anti-poussières étanches, si empoussièrement.

P00000221866

Version: 1.03 / FR (FR)



Date de révision 17.03.2016

Protection de la peau et du corps

Vêtements de protection à manches longues

Mesures d'hygiène

- Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
- À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Mesures de protection

- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Forme: granulés

État physique: solide brun Couleur:

Odeur inodore

Seuil olfactif donnée non disponible

pН Non applicable

Point de fusion/point de congélation Point/intervalle de fusion: 285 °C

Point initial d'ébullition et intervalle

Point/intervalle d'ébullition:

d'ébullition

Non applicable

Point d'éclair Non applicable

Taux d'évaporation (Acétate de butyle

<u>= 1)</u>

donnée non disponible

Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air, Ce produit Inflammabilité (solide, gaz)

> n'est pas inflammable. donnée non disponible

Inflammabilité/Limite d'explosivité Température d'auto-inflammabilité donnée non disponible

Pression de vapeur Non applicable Densité de vapeur Non applicable

Densité donnée non disponible

Densité relative donnée non disponible

<u>Solubilité</u> Hydrosolubilité:

négligeable

Coefficient de partage: n-octanol/eau Non applicable

> 400 °C Température de décomposition

Exposition de longue durée (ca. 1 heure).

Viscosité donnée non disponible donnée non disponible Propriétés explosives

P00000221866



Date de révision 17.03.2016

<u>Propriétés comburantes</u> donnée non disponible

9.2 Autres informations

Constante d'explosion de poussière St1

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

- Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

- Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Polymérisation

- Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter

- Chaleur, flammes et étincelles.
- Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
- Éviter la formation de poussière.

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

- Hydrocarbures
- Alcools
- Aldéhydes
- Cétones
- La libération d'autres produits de décomposition présentant des risques est possible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée donnée non disponible

Toxicité aiguë (autres voies

d'administration)

donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée donnée non disponible

P00000221866





Date de révision 17.03.2016

Lésions oculaires graves/irritation

<u>oculaire</u>

donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée donnée non disponible

<u>Mutagénicité</u>

Génotoxicité in vitrodonnée non disponibleGénotoxicité in vivodonnée non disponible

<u>Cancérogénicité</u> donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction et le développement

Toxicité pour la reproduction/Fertilité donnée non disponible

Toxicité pour le développement/Tératogénicité

donnée non disponible

STOT

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

donnée non disponible

donnée non disponible

<u>Toxicité par aspiration</u> donnée non disponible

<u>Information supplémentaire</u> Parce que les composants sont encapsulés dans de la résine et peuvent ne pas

être biodisponibles dans le corps, ils peuvent ne pas induire les effets sur la santé

susmentionnés.

La description des effets nocifs possibles se base sur l'expérience et/ou sur les

caractéristiques toxicologiques des différents composants.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Milieu aquatique

Toxicité aiguë pour les poissons donnée non disponible

Toxicité aiguë pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques.

donnée non disponible

Toxicité pour les plantes aquatiques donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes donnée non disponible

Toxicité chronique pour les

poissons

donnée non disponible

P00000221866

Version: 1.03 / FR (FR)



Date de révision 17.03.2016

Toxicité chronique pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques.

donnée non disponible

Toxicité chronique pour les plantes aquatiques

donnée non disponible

Dégradation abiotique donnée non disponible

Eliminations photochimique et

12.2 Persistance et dégradabilité

physique

donnée non disponible

<u>Biodégradation</u> donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau donnée non disponible

Facteur de bioconcentration (FBC) donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Potentiel d'adsorption (Koc) donnée non disponible

Répartition connue entre les différents compartiments de

l'environnement

donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Destruction/Elimination

- En accord avec les réglementations locales et nationales.
- La caractérisation des déchets et la conformité avec les lois et règlements applicables sont de la responsabilité du producteur de déchets.
- Doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.
- Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.
- Ne pas jeter les résidus du produit dans les égouts ou cours d'eau.

P00000221866





Date de révision 17.03.2016

Précautions de nettoyage et d'élimination de l'emballage

- Récipients vides.
- Eliminer comme produit non utilisé.
- Pour le produit non utilisé et non contaminé, la meilleure option est de l'envoyer à un recycleur ou à un récupérateur patenté et autorisé, à un incinérateur ou à toute autre installation de destruction thermique ou à une décharge industrielle.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<u>ADR</u>

non réglementé

RID

non réglementé

<u>IMDG</u>

non réglementé

<u>IATA</u>

non réglementé

ADN/ADNR

non réglementé

Note: Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Mais, compte-tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

État actuel de notification

Informations sur les inventaires	Statut
United States TSCA Inventory	- Répertorié à l'inventaire
Canadian Domestic Substances List (DSL)	- Répertorié à l'inventaire
Australia Inventory of Chemical Substances (AICS)	- Répertorié à l'inventaire
Japan. CSCL - Inventory of Existing and New Chemical Substances	- Conforme à l'inventaire
Korea. Korean Existing Chemicals Inventory (KECI)	- Répertorié à l'inventaire
China. Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	- Répertorié à l'inventaire
Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	- Répertorié à l'inventaire
EU. European Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of	- Si le produit a été acheté par Solvay en
Chemical (REACH)	Europe, il est conforme à REACH.
	Sinon, veuillez contacter le fournisseur.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

signification des abréviations et acronymes utilisés

TWA 8 heures, moyenne pondérée dans le temps
VME Valeur limite de moyenne d'exposition

P00000221866

Version: 1.03 / FR (FR)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ryton® R-4-200NA PPS Compound

Date de révision 17.03.2016

Information supplémentaire

- Mélange au format CLP

NB: Dans ce document le séparateur numérique des milliers est le "." (point), le séparateur décimal est la "," (virgule). Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue d'aider l'utilisateur à mettre en œuvre les opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination du produit dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Elles complètent les notices techniques d'utilisation mais ne les remplacent pas. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Elles ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de s'assurer qu'il est en conformité avec l'ensemble des textes réglementant son activité.

P00000221866



